



Pourquoi un autre? et pas moi ?

Par **gilloudesfins**, le **16/12/2011 à 10:29**

Bonjour , je me permet de vous contacter vous savoir la formule a demander au Maire de ma commune son choix d'embauche , en effet, suite a une offre d'emploi de cantonnier sur ma commune , le choix s'est porté sur une personne qui habite a 10 km et était routier auparavant, moi j'habite sur la commune,j'y suis né, je suis au chômage, y était installé artisan paysagiste pendant 12 années (donc connaissance en tonte , taille, maçonnerie...et présence rapide pour le service de déneigement , j'ai mon pl également) ma question est : comment peut on demander ce choix par le biais de la loi ?
merci rntg

Par **Marion2**, le **16/12/2011 à 12:39**

[citation]comment peut on demander ce choix par le biais de la loi ? rn[/citation]rnrnAucune loi n'oblige un Maire a choisir telle ou telle personne pour un emploi au sein de la comune.

Par **gilloudesfins**, le **16/12/2011 à 13:26**

merci beaucoup pour votre réponse , si un jour vous passez dans le val de morteau, vous serez bienvenue
salutations,rngilles T

Par **pat76**, le **16/12/2011 à 13:45**

BonjourrrrrnLe choix a peut être été fait en fonction des obligations familiales de la personne embauchée (enfants à charge), en plus des capacités à faire le travail demandé.